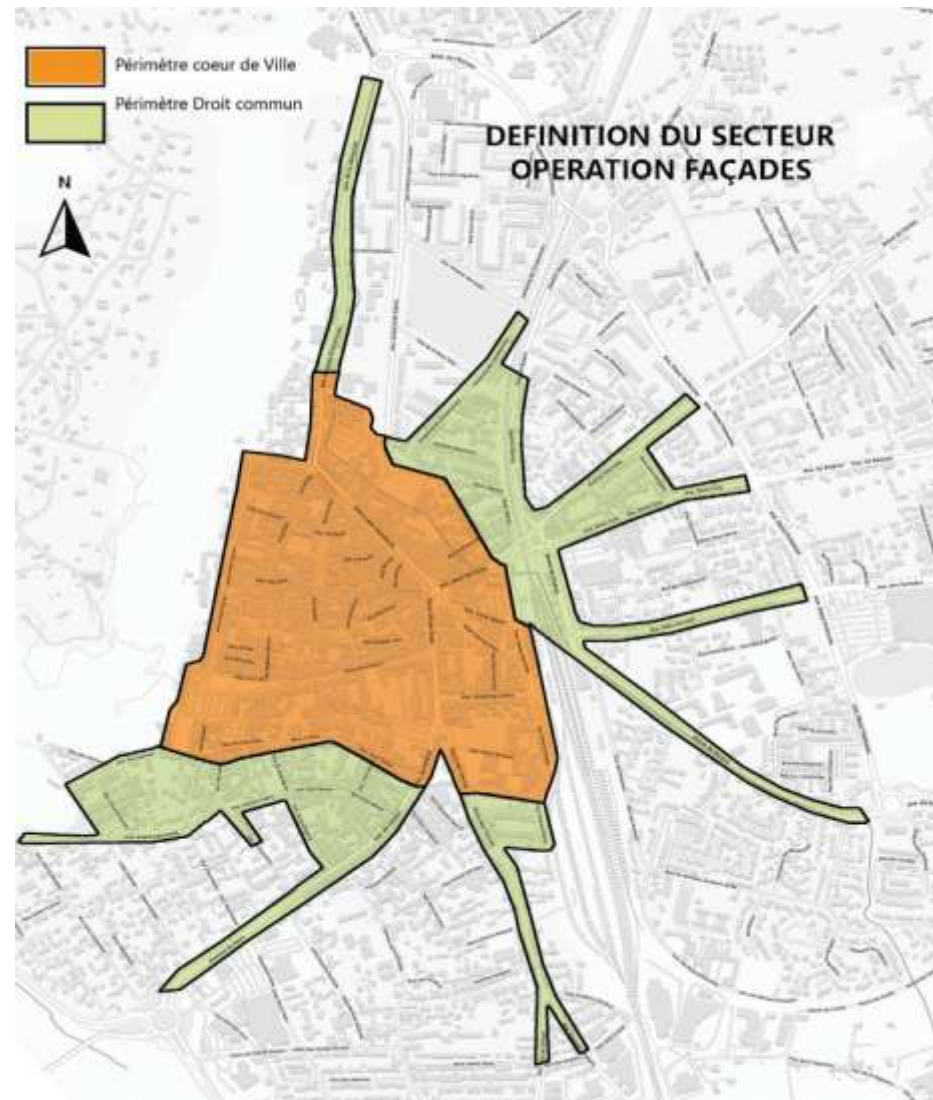


Projets de RAVALEMENTS DE FAÇADES & DEVANTURES COMMERCIALES

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET SUBVENTIONS



Informations auprès de :
Véronique Agogué-Fernaillon - SOLiHA84 à CAUMONT
au 04.90.23.12.12. ou v.agogue-fernaillon@solih.fr
(2ième & 4ième mardi de chaque mois)

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAUCLUSE

Cavailion
La ville du Luberon

LES ÉTAPES

Les dossiers sont examinés par année civile dans la limite des crédits votés au budget.

① PRENDRE RENDEZ VOUS avec **Hugues BERINCHY**, architecte conseil du CAUE 84, au service urbanisme de la ville au 04.90.71.96.48.

Déposer une déclaration préalable au SERVICE URBANISME constituée :

- Du plan de situation,
- De l'imprimé CERFA,
- De l'insertion paysagère,
- De la notice des matériaux employés,
- Des photographies.

② PRENDRE RENDEZ VOUS avec **Véronique Agogué-Fernailon**, SOLiHA 84, au service urbanisme de la ville au 04.90.71.96.48.

Faire la DEMANDE DE SUBVENTION :

- a) Un courrier adressé à Monsieur le Maire pour demander la subvention précisant le numéro de la Déclaration Préalable (DP) et la date de l'autorisation,
- b) La copie de la décision de la déclaration préalable,
- c) Les devis,
- d) La preuve de la propriété,
- e) Les photographies avant travaux.

③ Une fois les travaux réalisés, FOURNIR LES FACTURES ACQUITTEES, tamponnées et signées par les artisans, les photographies après travaux avec le panneau «Opération façade Ville de CAVAILLON» et un RIB.

Le calcul de la SUBVENTION :

RAVALEMENTS DE FAÇADE

Périmètre cœur de Ville	Périmètre de Droit commun
Reprise d'enduits base 90€ H.T/m²	Reprise d'enduits base 90€ H.T/m²
60 % du montant H.T.	30 % du montant H.T.
Subvention (plafonnée) à : 8 500 €	Subvention (plafonnée) à : 4 500 €
Traitement de peinture base 55€ H.T/m²	Traitement de peinture base 55€ H.T/m²
60 % du montant H.T.	30 % du montant H.T.
Subvention (plafonnée) à : 6 500 €	Subvention (plafonnée) à : 3 000 €

DEVANTURES COMMERCIALES

Périmètre cœur de Ville	Périmètre de Droit commun
Devantures commerciales/ enseignes / stores bâches	Devantures commerciales/ enseignes / stores bâches
60 % du montant H.T.	30 % du montant H.T.
Subvention (plafonnée) à : 5 200,00 €	Subvention (plafonnée) à : 2 400,00 €
+ mise en place de vitrage anti-effraction (40 % du montant des travaux plafonnés à 5 000 € soit une subvention maximale de 2 000 €)	+ mise en place de vitrage anti-effraction (40 % du montant des travaux plafonnés à 5 000 € soit une subvention maximale de 2 000 €)
+ 1 000 € pour restauration de marquise ou tout autre élément architectural nécessitant un traitement en particulier.	+ 1 000 € pour restauration de marquise ou tout autre élément architectural nécessitant un traitement en particulier.
+ 300 € pour l'habillage d'une climatisation et 1 000 € pour un dispositif encastré	+ 300 € pour l'habillage d'une climatisation et 1 000 € pour un dispositif encastré